

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ICCA demande qu'une vérification d'identité rigoureuse soit faite lors de l'affectation des rôles et des financements destinés aux personnes autochtones

À la lumière des récentes inquiétudes du public concernant l'authenticité de personnes se déclarant d'identité autochtone, le Collectif des commissaires autochtones (ICCA) lance un appel à toutes les organisations, aux gouvernements et aux établissements d'enseignement à mettre en place des processus robustes de vérification d'identité. Il faut s'assurer que toute personne présentant sa candidature pour des subventions, des postes, des places au conseil d'administration ou des rôles artistiques puisse attester son identité autochtone à l'aide des documents appropriés.

L'ICCA recommande fortement l'utilisation du **document *Protocoles autochtones***, un guide exhaustif créé grâce au soutien d'un groupe consultatif entièrement formé de personnes autochtones et au financement du CARFAC. Ce document fournit des lignes directrices claires et culturellement respectueuses en ce qui concerne la demande de preuves d'identité : il devrait être considéré comme une référence fondamentale en la matière.

La question de la fraude à l'identité, couramment appelée « phénomène des prétindiens », constitue une menace importante à l'intégrité des communautés autochtones et à la distribution équitable des ressources destinées aux peuples autochtones. L'ICCA reconnaît toutefois les enjeux complexes associés à la vérification de l'identité, particulièrement pour les personnes affectées par la rafle des années soixante, par les adoptions et par l'héritage dévastateur du système des pensionnats. Nous sommes sensibles à ces contextes et reconnaissons tout le travail qu'il reste à faire pour mettre en place une approche juste et inclusive.

Nous exhortons toutes les instances responsables de l'attribution de rôles ou de financement destinés aux personnes autochtones à prendre des mesures proactives en la matière, comme poser les questions nécessaires et exiger la documentation démontrant le lien de la personne en question avec sa communauté autochtone. Le document *Protocoles autochtones* peut aider les organisations à mettre en place un plan d'action pour aborder ces enjeux sensibles de manière réfléchie et efficace.

L'ICCA s'engage à favoriser un environnement transparent et équitable offrant reconnaissance et soutien aux membres légitimes des communautés autochtones. Nous croyons qu'en appliquant ces mesures concrètes, ensemble, nous renforcerons l'intégrité de nos institutions et nous nous assurerons d'honorer et de protéger les identités autochtones.

Pour en savoir plus, ou pour obtenir une copie du document *Protocoles autochtones*, veuillez communiquer avec :

Liz Barron

Directrice des opérations, ICCA